

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».



**UFF GLOBAL MULTI-STRATEGIES**

**PART V - ISIN : FR0013200086**

**MYRIA ASSET MANAGEMENT - GROUPE UFF**

### Objectifs et politique d'investissement

#### ■ Description des objectifs et de la politique d'investissement

L'OPCVM est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en part de classe U en EURO du fonds BlackRock Multi Style Strategy, compartiment de BLACKROCK UCITS FUNDS de droit irlandais, le solde en liquidité et dont l'objectif de gestion est décrit ci-dessous :

*Le Fonds vise à générer un rendement absolu positif combinant une plus-value du capital et un revenu sur votre investissement quelles que soient les conditions du marché sur l'horizon d'investissement visé, c'est-à-dire, dans le contexte de ce Fonds, une période glissante de 24-36 mois.*

*Le Fonds investira dans le monde entier dans des titres de participation (par ex. actions), d'autres titres liés aux titres de participation, des titres de créance (par ex. obligations), d'autres titres liés aux titres de créance, des instruments du marché monétaire (par ex. des instruments de créance à court terme), des titres adossés à des actifs (« asset-backed securities » ou ABS, c'est-à-dire des titres financiers s'appuyant sur des flux de trésorerie provenant de créances), des dépôts autorisés, des liquidités et d'autres fonds. Les titres liés à des actions et les titres liés à des créances comprennent des produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents).*

*Le Gestionnaire d'Investissement assurera une exposition à plusieurs styles d'investissement appliqués aux groupes d'actifs ci-dessus, parmi lesquels : (i) Valeur (Value) : focalisation sur les investissements qui semblent relativement bon marché dans un but de surperformance par rapport aux actifs plus chers ; (ii) Lancée (Momentum) : focalisation sur les investissements présentant une bonne performance à moyen terme, dans le but de bénéficier de la poursuite à court terme des bonnes performances enregistrées récemment par un actif ; (iii) Report (Carry) : focalisation sur les investissements à haut rendement, l'objectif étant de bénéficier des rendements supérieurs de ces actifs par rapport aux actifs à plus faible rendement ; et (iv) Défensif (Defensive) : focalisation sur les investissements à faibles risques dans le but de bénéficier de la tendance des actifs de qualité et peu risqués à générer des rendements ajustés au risque plus élevés que ceux d'actifs à risque élevé et de moins bonne qualité.*

*Le Gestionnaire d'Investissement utilisera des IFT (y compris des positions courtes synthétiques par lesquelles le Fonds utilise un produit dérivé pour bénéficier de la vente d'un actif qu'il ne détient pas physiquement en ayant l'intention de l'acheter ultérieurement à un prix inférieur afin d'assurer un bénéfice et d'acquérir une exposition indirecte aux produits de base). D'autres investissements peuvent être utilisés (dont des IFT) afin de protéger la valeur du Fonds, en tout ou en partie, des variations des taux de change avec la devise de référence du Fonds.*

*Le Gestionnaire d'Investissement cherche à créer un effet de levier en utilisant des produits dérivés (c'est-à-dire que l'exposition au marché du Fonds est supérieure à la valeur de ses actifs). Le niveau d'effet de levier peut varier.*

*Les titres de créances et les IMM peuvent être émis par des États, des organismes d'État, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et peuvent comprendre des investissements avec qualité de crédit relativement faible.*

*Le Fonds utilisera des modèles quantitatifs (mathématiques ou statistiques) afin d'adopter une approche systématique (basée sur des règles) de la sélection d'actions. Le Fonds compte appliquer une stratégie globalement neutre vis-à-vis du marché (c'est-à-dire qu'il n'est pas prévu d'émettre un avis quant au sens dans lequel le marché va évoluer lors de la sélection des actifs). Le gestionnaire financier par délégation sélectionne les investissements du Fonds à sa discrétion.*

*Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.*

*Vos parts seront libellées en euro, qui est la devise de référence du Fonds.*

La performance de l'OPCVM pourra être inférieure à celle du compartiment BlackRock Multi Style Strategy Fund du FCP BLACKROCK UCITS FUNDS du fait de ses frais de gestion propres.

#### ■ Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.

#### ■ Modalités de souscription-rachat

- L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts auprès du centralisateur l'Union Financière de France Banque (32 avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16).

- L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h00. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée le dernier jour ouvré de la semaine à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

- Cette catégorie de parts capitalise ses sommes distribuables.

#### ■ Autres informations.

- La performance de l'OPCVM résulte de l'évolution de la valeur des parts de l'OPCVM maître.

- La durée de placement recommandée est de 3 ans

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible		A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé				
1	2	3	4	5	6	7

#### ■ Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites

- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.

- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.

- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- Le Fonds appartient à cette catégorie en raison de la nature de ses investissements, qui peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

#### ■ Risques importants pour l'OPCVM non intégralement pris en compte dans cet indicateur

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

- **Risque de contrepartie** : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds Maître, dans lequel est investi votre OPCVM, sont expliquées dans la rubrique « conditions de souscriptions et de rachats » du prospectus du fonds Maître.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : [www.uff.net](http://www.uff.net)

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	<b>1,5 % maximum</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

<b>Frais courants</b>	<b>2,06 % TTC (*)</b>
-----------------------	-----------------------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

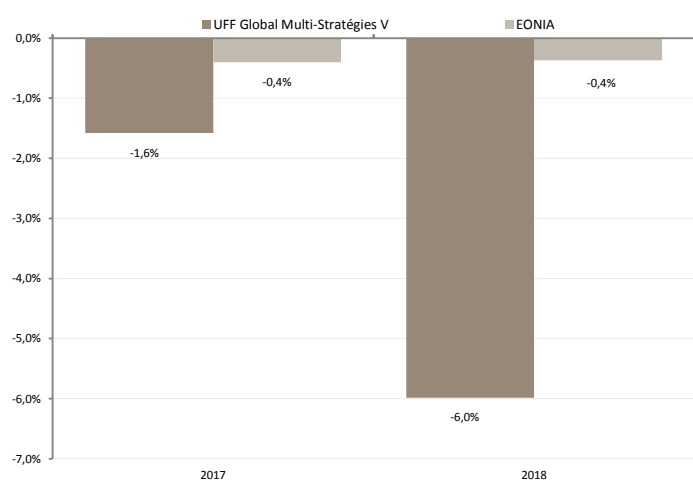
<b>Commission de surperformance</b>	<b>Néant</b>
-------------------------------------	--------------

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

(\*) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.uff.net](http://www.uff.net)

## Performances passées



Le fonds a été créé le 7 octobre 2016.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## Informations pratiques

▪ **Dépositaire** : CACEIS Bank

▪ **Fiscalité** :

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM** :

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et valeur liquidative sont disponibles à l'adresse suivante :

**Union Financière de France Banque** - UFF Contact - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - France  
0 805 805 809 (appel et service gratuits) - [www.uff.net](http://www.uff.net)

Le DICI, le prospectus et les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM maître peuvent être fournis sur demande auprès de :

**MYRIA Asset Management** - 32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - France - Téléphone : 01 40 69 64 75

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 avril 2019.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion de portefeuille Myria Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com).

La responsabilité de Myria Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

*Myria Asset Management, Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000€ enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 804 047 421. Siège social : 32 avenue d'Iéna, 75116 PARIS*